



E.H.P.A.D. Saint-François
La Providence



Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Mission et vocation

L'EHPAD Saint François est un établissement privé à but non lucratif, il fut créé en 1981 par la congrégation des sœurs Franciscaines Missionnaires de Notre Dame. Il est géré par l'Association La Providence depuis le 1er Janvier 2005. Il se situe à Saint Laurent en Royans au cœur du village.

Nos objectifs :

Maintenir le confort, la dignité, l'autonomie et le respect des personnes accueillies.

Accompagner au quotidien le résident, avec une évaluation et une réadaptation du projet mis en place à l'entrée en EHPAD.

Informier, accueillir, soutenir les familles, les proches, les aidants.



Infirmier H/F

Missions :

Vous interviendrez sur les dispositifs adulte, notamment sur les établissements de l'EHPAD et de l'EAM.

- Réaliser des soins destinés à maintenir ou à restaurer la santé de la personne ou d'un groupe de personnes.
- Exercer une fonction de coordination, de prévention et de soins (préventifs-curatifs-palliatifs) sur prescription et de son rôle propre auprès des personnes accueillies en liaison avec les autres professionnels de l'équipe.
- Veiller au maintien et au développement de l'autonomie de la personne.
- Vous êtes responsable de l'élaboration, du suivi et de la tenue des dossiers médicaux informatisés ou non, des traitements et de la préparation des piluliers.
- Vous travaillez en lien avec les médecins référents et les acteurs du secteur médical, paramédical et social.

Profil recherché :

Titulaire du Diplôme d'Etat Infirmier

Savoir prendre du recul et la juste distance

Sens de l'organisation, rigueur et méthode

Capacité d'adaptation avec les équipes pluridisciplinaires

Permis B obligatoire

Type de contrat : CDI

Prise de poste : Au 1er juin 2026

Temps de travail : 28 H hebdomadaires (0.8 ETP)/ Annualisation du temps de travail.

Horaires de travail : du lundi au vendredi, 7-14h00 (non fixe), pas de travail les week-ends et jours fériés.

Lieu : Saint Laurent en Royans

Convention collective: CCN51/FEHAP

Rémunération selon conditions de la CCN51.

Lieu : Saint Laurent en Royans

Convention collective: CCN51/FEHAP

Salaire : de 2184.66 € à 2796.36€ selon expérience.

Merci d'orienter votre candidature accompagnée d'un CV à l'adresse mail : recrutement@assoc-laprovidence.com



E.H.P.A.D. Saint-François La Providence



Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Mission et vocation

L'EHPAD Saint François est un établissement privé à but non lucratif, il fut créé en 1981 par la congrégation des sœurs Franciscaines Missionnaires de Notre Dame. Il est géré par l'Association La Providence depuis le 1er Janvier 2005. Il se situe à Saint Laurent en Royans au cœur du village.

Nos objectifs :

Maintenir le confort, la dignité, l'autonomie et le respect des personnes accueillies.

Accompagner au quotidien le résident, avec une évaluation et une réadaptation du projet mis en place à l'entrée en EHPAD.

Informier, accueillir, soutenir les familles, les proches, les aidants.



Ce qui est proposé :

- L'établissement assure un suivi médical régulier pour chaque résident
- Accompagnement 24H/24 avec du personnel médical Médecin, psychologue, infirmière, animatrice ergothérapeute
- Les repas sont préparés localement par la cuisine centrale de l'association.
- Un régime alimentaire spécifique peut être attribué sur avis médical
- Les fournitures pour incontinence sont fournies par la structure
- Un système d'appel malade est remis au résident dès son entrée
- Animations variées 4 après-midi par semaine
- Jardin fleuri et boisé avec terrasse abritée avec accessibilité au parc de l'Association
-

Pour qui ?

L'Etablissement accueille des résidents en perte d'autonomie (GIR 4- 3, et GIR 2-1).

Présentant souvent de grandes difficultés dans la réalisation des actes de la vie quotidienne, la majorité nécessite un accompagnement adapté à chaque étape de la journée et cela en tenant compte des habitudes de vie et souhaits des résidents et des familles.

L'établissement n'est pas adapté pour accueillir des personnes démentes, déambulantes ou atteintes de la maladie d'Alzheimer.

